

ACCOMPAGNER LES **ENTREPRISES** DANS LA **TRANSITION** VERS **L'ÉCONOMIE** **VERTE**

GROUPE



La transition écologique et énergétique est une nécessité pour les entreprises. Le réchauffement climatique affectera toutes les entreprises : elles n'ont donc d'autre choix que d'intégrer ce postulat dans leur stratégie en s'inscrivant dans une démarche de changement, afin de transformer une contrainte en opportunité. Le groupe Caisse des Dépôts mobilise l'ensemble de ses financements et en conçoit de nouveaux pour accompagner cette mutation. Son objectif est double : proposer des actions ambitieuses en direction des entreprises des filières de la transition écologique et énergétique et accompagner les entreprises de tous les secteurs.

Le groupe Caisse des Dépôts met en place des dispositifs financiers innovants pour accompagner les acteurs émergents de l'économie verte, structurer un réseau de PME françaises dans les filières EnR et aider les acteurs économiques à financer leurs investissements d'efficacité énergétique.

Renforcer les financements des entreprises de la TEE

L'une des priorités du Groupe est de soutenir la transition vers une économie verte en intervenant auprès des entreprises des filières de la transition écologique et énergétique (TEE). La **Caisse des Dépôts** investit en fonds propres dans des entreprises dont l'objet est la production d'EnR, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets ou l'électromobilité. L'action de **Bpifrance** cible les entreprises à l'origine des innovations technologiques en matière de conception et de production d'équipements et de services verts, les entreprises « facilitatrices » de la TEE par des innovations incrémentales ou de service, et celles qui procèdent à l'installation et la diffusion des technologies vertes. Elle intervient par des aides à l'innovation, des garanties, des investissements en fonds propres, - directs ou par l'intermédiaire de fonds partenaires tels que Demeter et Emertec -, et des prêts.

Demeter 1 et 2 investissent dans des entreprises à fort potentiel dédiées aux éco-énergies et aux éco-industries (construction durable, transports).

Les Fonds Emertec 3E, 4 et 5 sont dédiés aux entreprises en création à fort potentiel développant des innovations issues de laboratoires de recherche, dans les domaines des EnR, du stockage et du transport d'énergie, de la dépollution, la chimie verte, la mobilité et l'environnement.

Quadrivium 1 cible ses investissements dans les TIC, les sciences du vivant, les cleantechs et l'environnement.

Soutenir les projets améliorant l'efficacité énergétique des entreprises

Pour accélérer cette dynamique, le Groupe propose aux entreprises, tous secteurs confondus, des financements innovants à fort effet de levier afin qu'elles puissent se saisir de la TEE comme d'une opportunité pour augmenter leur performance.

Bpifrance s'attache ainsi à promouvoir des démarches d'efficacité énergétique auprès d'entreprises « généralistes » qui utilisent des services et des technologies économes en énergie et en ressources naturelles ou font évoluer leurs modes de production. Cette démarche s'appuie sur la mobilisation des nouvelles capacités d'intervention du PIA à travers le renouvellement du « Prêt vert bonifié » dans le cadre du plan « Usine du futur », et le « Prêt éco-énergie ».

Le **Prêt éco-énergie** cible les investissements d'efficacité énergétique des TPE et PME. Le montant maximum est plafonné à 50 000 € avec un taux d'intérêt de 2 %.

Le **Prêt vert bonifié** est plafonné à 3 M€. Les investissements doivent permettre aux PME et ETI éligibles à ce programme de diminuer leur impacts environnementaux, leur consommation d'énergie ou de matières premières non renouvelables, et de mettre sur le marché des produits ou des services « verts ».

Le Groupe accompagne aussi le déploiement de l'efficacité énergétique des entreprises au moyen d'un financement de projets via un véhicule dédié (SPV) avec un apport minoritaire en fonds propres de la Caisse des Dépôts.

A travers le programme d'investissement 5 E (Efficacité Energétique et Empreinte Environnementale des Entreprises), la Caisse des Dépôts aide les entreprises, principalement industrielles, fortement consommatrices d'énergie à financer leurs investissements d'efficacité énergétique. Ce programme (600 M€ d'investissements sur 5 ans), cible des projets de 2 à 50 M€ permettant la réduction d'au moins 20 % des émissions de GES ou des consommations d'énergie, et l'atteinte d'une rentabilité financière d'au moins 10 %. En plus du co-investissement, la Caisse des Dépôts assure également l'origination des opérations investies et le montage des projets d'investissement, formule des recommandations et assure le suivi des projets.

Promouvoir les éco-technologies

En matière de ressources naturelles, qu'il s'agisse de l'optimisation de leur consommation ou de la gestion de leur cycle de vie, Bpifrance poursuit ses actions en mobilisant le Fonds Ecotechnologies (150 M€), qu'elle gère par délégation de la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat au titre du PIA. Ce fonds porte sur des investissements dans des entreprises innovantes : chimie verte, bioressources, stockage de l'hydrogène, réseaux électriques intelligents, économie circulaire, etc.

Contribuer au développement et à la structuration de la filière forêt-bois

Bpifrance poursuit ses actions en direction des entreprises de la filière forêt-bois - maillon indispensable de la lutte contre le changement climatique qui permet de compenser 20 % des émissions de CO₂ françaises - notamment à travers deux outils : le Fonds Bois 2 vise des opérations de capital développement et de capital transmission des industries de la transformation du bois et a pour vocation de faire émerger un tissu de PME de taille suffisante pour structurer la filière et mieux valoriser les ressources nationales, de préférence dans une logique de circuits courts ; le prêt participatif « Bois » cible le financement des investissements destinés à favoriser la compétitivité et la croissance des PME de la filière bois de plus de 3 ans.

LES ENGAGEMENTS DU GROUPE

A horizon 2017, le Groupe s'engage à doubler la part des financements dédiés aux entreprises de la TEE :

- 1 Md€/an de financement pour les projets EnR à horizon 2017,
- 400 M€ entre 2014 et 2017 pour renforcer le capital des développeurs d'EnR,
- 340 M€ de prêts verts à partir de 2015 pour les entreprises « tous secteurs ».

Le Groupe renforcera son action pour augmenter la part des ETI engagées dans la TEE.

CHIFFRES CLÉS 2014

+ de 2,5 Md€

D'ENCOURS DE PRÊTS AUX ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE GÉRÉS PAR BPIFRANCE

EN 2014 BPIFRANCE A MOBILISÉ

848 M€

POUR LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES DE LA TEE
ET INVESTI 52 M€

EN FONDS PROPRES DANS LES DOMAINES DE L'ÉNERGIE DE LA CHIMIE VERTE ET DE L'ENVIRONNEMENT



L'hydrogène au cœur de la transition énergétique

Le Fonds Ecotechnologies du PIA, a investi près de 5 M€ en 2013 dans la société McPhy Energy, spécialisée dans les technologies vertes et plus particulièrement le stockage d'énergie. Proposées à des industriels qui utilisent l'hydrogène ou à des producteurs d'énergies renouvelables, les solutions de McPhy Energy consistent à transformer l'électricité verte en hydrogène grâce à un électrolyseur. Contrairement à l'électricité, cet hydrogène est stockable et permet de mieux valoriser les surplus électriques résultant de l'intermittence des énergies issues de ressources naturelles.



Un effet de levier des investissements du Fonds Bois

En 2013, le Fonds Bois géré par **Bpifrance** a investi 1,2 M€ dans la société PMS, une scierie alsacienne spécialisée dans le chêne, pour financer la modernisation de ses équipements et un développement dans la deuxième transformation.

Grâce à l'investissement du Fonds Bois, PMS entend développer un produit innovant qui permettra de valoriser au mieux la ressource en chêne des forêts alsaciennes.

L'usine de Solvay, projet pilote du programme 5E

Grâce au programme 5E, la Caisse des Dépôts a lancé avec Solvay Energy Services et Marubeniva un projet pilote sur le site industriel de recyclage de terres rares de Solvay à La Rochelle. Le projet consiste à financer la rénovation ou le remplacement du matériel existant au profit de technologies plus performantes et moins consommatrices de ressources naturelles. Il permettra à l'usine Solvay d'accroître sa compétitivité tout en réduisant son impact environnemental.



Nénuphar, pionnier de l'éolien vertical flottant



En 2014, le Fonds Ecotechnologies du PIA a participé pour 5 M€ à l'augmentation de capital de Nénuphar. L'entreprise a développé un concept d'éolienne à axe vertical « innovant » et adapté à l'éolien flottant. Cette technologie économique, grâce à un flotteur peu volumineux, est positionnée pour équiper des projets de parcs éoliens flottants en France et à l'étranger. A l'avenir, l'éolien flottant permettra l'installation de champs marins par grandes profondeurs (au-delà de 50 mètres).

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT

Caisse des Dépôts

56, rue de Lille
75007 Paris
www.caissedesdepots.fr



Bpifrance

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
www.bpifrance.fr



+ D'INFOS

www.groupecaissedesdepots.fr

